



ÉTATS FINANCIERS MINISTÉRIELS (non audités)

2020-2021



Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2020-2021

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2021 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction d'Environnement et Changement climatique Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans ces états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières d'Environnement et Changement climatique Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* d'Environnement et Changement climatique Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres d'Environnement et Changement climatique Canada sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2021 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et l'adéquation du système de contrôle interne d'Environnement et Changement climatique Canada sont examinées dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels d'Environnement et Changement climatique Canada et par le Comité ministériel d'audit, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers à la sous-ministre.

Les états financiers d'Environnement et Changement climatique Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

(la version originale anglaise a été signée par)

T. Christine Hogan

Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date :

(la version originale anglaise a été signée par)

Linda Drainville, CPA, CGA, CFF, CFE

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date :

État de la situation financière (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2021	2020
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	652 946 \$	454 352 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	66 652	51 353
Revenus reportés (note 6)	42 990	35 473
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 7)	6 467	7 353
Avantages sociaux futurs (note 8)	23 839	27 266
Passif environnemental (note 5)	199 631	206 022
Passifs éventuels (note 13)	22 379	22 293
Autres éléments de passif	1 444	71
Total des passifs	1 016 348	804 183
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	626 037	431 809
Débiteurs et avances (note 9)	226 357	30 154
Total des actifs financiers bruts	852 394	461 963
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 9)	(217 284)	(15 731)
Total des actifs financiers	635 110	446 232
DETTE NETTE MINISTÉRIELLE	381 238	357 951
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	18 640	730
Stocks (note 10)	23 962	24 237
Immobilisations corporelles (note 11)	516 195	481 496
Total des actifs non financiers	558 797	506 463
SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE	177 559 \$	148 512 \$

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 12)

Passif éventuel et actif éventuel (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(la version originale anglaise a été signée par)

T. Christine Hogan

Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date:

(la version originale anglaise a été signée par)

Linda Drainville, CPA, CGA, CFF, CFE

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date:

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	Résultats prévus (note 2a)		
	2021	2021	2020
Charges			
Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	849 719 \$	503 027 \$	399 391 \$
Prévention et gestion de la pollution	436 196	418 641	427 564
Préservation de la nature	337 789	384 382	312 679
Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	295 678	289 095	292 064
Services internes	237 995	290 089	282 297
Total des charges	2 157 377	1 885 234	1 713 995
Revenus			
Ventes de biens et services	79 287	64 160	79 006
Autres revenus	37 812	238 201	224 808
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(11 726)	(170 376)	(8 833)
Total des revenus	105 373	131 985	294 981
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 052 004	1 753 249	1 419 014
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		1 476 643	1 308 699
Variation des montants à recevoir du Trésor		194 228	11 755
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)		111 534	113 784
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères (note 15)		-	281
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire transférés entre ministères (note 15)		(103)	132
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(29 047)	(15 637)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		148 512	132 875
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		177 559 \$	148 512 \$

Information sectorielle (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(29 047 \$)	(15 637 \$)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	77 130	99 141
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(37 350)	(40 408)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(416)	(981)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(4 665)	(3 185)
Transferts entre ministères (note 15)	-	281
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	34 699	54 848
Variation due aux stocks (note 10)	(275)	(1 301)
Variation due aux charges payées d'avance	17 910	(90)
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	23 287	37 820
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	357 951	320 131
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	381 238 \$	357 951 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 753 249 \$	1 419 014 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(111 534)	(113 784)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(37 350)	(40 408)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(4 665)	(3 185)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des crédateurs et charges à payer (note 4)	(198 594)	(15 614)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(15 299)	(9 109)
Diminution (augmentation) des revenus reportés (note 6)	(7 517)	(8 867)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 8)	3 427	(711)
Diminution (augmentation) du passif environnemental (note 5)	6 391	7 589
Diminution (augmentation) des passifs éventuels (note 13)	(86)	(22 143)
Diminution (augmentation) des autres éléments de passif	(1 373)	455
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances (note 9)	(5 350)	(2 014)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	17 910	(90)
Augmentation (diminution) des stocks (note 10)	(275)	(1 301)
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire transférés entre ministères (note 15)	103	(132)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	1 399 043	1 209 700
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	77 130	99 141
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(416)	(981)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	76 714	98 160
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	886	839
Encaisse utilisée pour les activités de financement	886	839
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	1 476 643 \$	1 308 699 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs

Environnement et Changement climatique Canada a été constitué en vertu de la *Loi sur le Ministère de l'Environnement Canada*. Aux termes de cette Loi, les pouvoirs, les devoirs et les fonctions du ministère de l'Environnement et Changement climatique Canada s'étendent aux affaires concernant :

- ✓ la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel (y compris la qualité de l'eau, de l'air et du sol);
- ✓ les ressources naturelles renouvelables, y compris les oiseaux migrateurs et les autres formes de flore et de faune d'origine non locale;
- ✓ l'eau;
- ✓ la météorologie;
- ✓ l'application de toute règle ou tout règlement établi par la Commission mixte internationale concernant les eaux frontalières; et
- ✓ la coordination des politiques et des programmes du gouvernement du Canada relatifs à la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel.

Environnement et Changement climatique Canada exécute son mandat en faisant la promotion des quatre (4) responsabilités essentielles suivantes:

- ✓ **Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques**
Par une collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces, les territoires, les peuples autochtones, les parties prenantes et des experts externes, le Ministère soutiendra et coordonnera la mise en oeuvre du cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques; s'employer à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES); mener la croissance propre; élaborer des instruments réglementaires; soutenir les entreprises et les Canadiens pour s'adapter et devenir plus résilients aux changements climatiques; et contribuer aux mesures prises sur le plan international pour les changements climatiques pour augmenter les avantages globaux.
- ✓ **Prévention et gestion de la pollution**
Collaborer avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres entités afin de développer et de gérer des normes, lignes directrices et règlements liés à l'environnement, et d'autres mesures de gestion du risque, en vue de réduire les rejets et de surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et le sol; promouvoir les lois et les règlements environnementaux et veiller à leur application.
- ✓ **Préservation de la nature**
Protéger et rétablir des espèces en péril et leurs habitats, assurer la conservation et la protection de populations saines d'oiseaux migrateurs; mobiliser les provinces, les territoires, les peuples autochtones, les parties prenantes et le public afin d'augmenter les aires protégées et contribuer aux activités de conservation et d'intendance; étendre et gérer les aires protégées du Ministère; et collaborer avec des partenaires du Canada et à l'international pour faire progresser la conservation de la biodiversité et du développement durable.
- ✓ **Prévisions des conditions météorologiques et environnementales**
Surveiller les conditions météorologiques, l'eau, la qualité de l'air et les conditions climatiques, fournir à la population canadienne et aux secteurs ciblés des prévisions, de l'information et des avertissements au moyen d'un vaste éventail de modes de prestation de services, de réaliser des recherches, de concevoir et tenir à jour des modèles informatiques pour la prévision météorologique et d'autres conditions environnementales et de recueillir des données et en permettre l'échange avec d'autres services météorologiques nationaux et des organisations internationales.

Le Programme des services internes comprend des groupes ayant des activités et des ressources connexes gérées de manière à faciliter la réalisation des programmes et atteindre les responsabilités essentielles du ministère. Il s'agit de la base d'une approche pangouvernementale commune qui sert à planifier, créer, établir les budgets, faire les rapports et communiquer tous les services internes du gouvernement.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

De plus, Environnement et Changement climatique Canada possède des pouvoirs en vertu de plusieurs lois qui touchent la façon dont le ministère fonctionne. Les Lois les plus importantes sont les suivantes:

- ✓ *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*
- ✓ *Loi concernant un pont destiné à favoriser le commerce*
- ✓ *Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie*
- ✓ *Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois*
- ✓ *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*
- ✓ *Loi de l'impôt sur le revenu*
- ✓ *Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador*
- ✓ *Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*
- ✓ *Loi fédérale sur le développement durable*
- ✓ *Loi relative à la stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure*
- ✓ *Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions*
- ✓ *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*
- ✓ *Loi sur l'évaluation d'impact*
- ✓ *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon*
- ✓ *Loi sur la conservation du Lac Seul (1928)*
- ✓ *Loi sur la fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*
- ✓ *Loi sur la gestion des urgences*
- ✓ *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- ✓ *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*
- ✓ *Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique*
- ✓ *Loi sur la quasi-élimination du sulfonate de perfluorooctane*
- ✓ *Loi sur la responsabilité en matière maritime*
- ✓ *Loi sur la semaine canadienne de l'environnement*
- ✓ *Loi sur la semaine de la protection de la faune*
- ✓ *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*
- ✓ *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*
- ✓ *Loi sur le ministère de l'Environnement*
- ✓ *Loi sur les additifs à base de manganèses*
- ✓ *Loi sur les espèces en péril*
- ✓ *Loi sur les espèces sauvages au Canada*
- ✓ *Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles*
- ✓ *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*
- ✓ *Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux*
- ✓ *Loi sur les pêches (sections 36 à 42)*
- ✓ *Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement*
- ✓ *Loi sur les renseignements en matière de modification du temps*
- ✓ *Loi sur les ressources en eau du Canada*

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Environnement et Changement climatique Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2020-2021. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2020-2021.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Environnement et Changement climatique Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Environnement et Changement climatique Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Environnement et Changement climatique Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire en fin d'année entre le moment où une opération affecte les autorisations d'Environnement et Changement climatique Canada et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse qu'Environnement et Changement climatique Canada a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés.
- ✓ Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- ✓ Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.
- ✓ Les compensations des émissions excédentaires prévus par la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* sont comptabilisées lors de la confirmation par l'installation assujettie que la compensation sera versée.
- ✓ Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.
- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs d'Environnement et Changement climatique Canada. Bien que l'on s'attend à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité relative à la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(e) Charges

- ✓ Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- ✓ Prestation de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale d'Environnement et Changement climatique Canada découlant du régime. La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, comme étant le répondant du régime.
- ✓ Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût et lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 11. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

(i) Passif éventuel

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(j) Actif éventuel

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(K) Passif environnemental

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits: il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

(m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets d'Environnement et Changement climatique Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 753 249 \$	1 419 014 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(37 350)	(40 408)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(4 665)	(3 185)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(111 534)	(113 784)
Recouvrements / ajustements des charges des exercices antérieurs	5 793	4 345
Différence temporelle entre les revenus gagnés et collectés	(3 494)	(802)
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	51 551	201 748
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(15 299)	(9 109)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 8)	3 427	(711)
Diminution (augmentation) du passif environnemental (note 5)	6 391	7 589
Diminution (augmentation) des passifs éventuels (note 13)	(86)	(22 143)
Augmentation (diminution) des stocks (note 10)	(275)	(1 301)
Autres	715	1 082
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(104 826)	23 321
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 11)	77 130	99 141
Augmentation (diminution) des charges payées d'avances	17 910	(90)
Trop-payés de salaire	2 348	3 250
Autres prêts et avances aux employés	84	190
Paiements sur des contrats de location-acquisition	886	839
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	98 364	103 330
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 746 787 \$	1 545 665 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées :

(en milliers de dollars)

	2021	2020
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	928 441 \$	896 857 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	104 909	109 542
Crédit 10 – Subventions et contributions	878 014	791 613
Crédit 15 – Intervention en matière de sécurité maritime du Canada	-	468
Crédit 20 – Veiller à une meilleure préparation et intervention pour la gestion des catastrophes	-	198
Crédit 25 – Mise en œuvre d'un système de compensation fédéral pour le carbone	-	508
Montants législatifs	209 794	98 201
	2 121 158	1 897 387
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(441)	(289)
Crédits non reportables	(373 930)	(351 433)
	(374 371)	(351 722)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 746 787 \$	1 545 665 \$

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer d'Environnement et Changement climatique Canada:

(en milliers de dollars)

	2021	2020
Comptes crédoiteurs - autres ministères et organismes gouvernementaux	31 409 \$	22 892 \$
Comptes crédoiteurs - parties externes	169 419	144 506
Total des crédoiteurs	200 828	167 398
Charges à payer	452 118	286 954
Total des crédoiteurs et charges à payer	652 946 \$	454 352 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passifs environnementaux

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Environnement et changement climatique Canada a relevé environ 263 sites (77 sites en 2019-2020) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le ministère a recensé environ 64 sites (16 sites en 2019-2020) pour lesquels des mesures sont requises et un passif brut de 185 753 milliers de dollars (192 277 milliers de dollars en 2019-2020) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 37 sites non évalués (9 en 2019-2020) pour lesquels un passif estimé de 827 milliers de dollars (694 milliers de dollars en 2019-2020) a été enregistré basé sur ce modèle.

Plus encore, il y a environ 1 site qui n'a pas été évalué par des experts en environnement (1 site en 2019-2020) pour lequel le ministère a estimé et enregistré un passif de 13 051 milliers de dollars (13 051 milliers de dollars en 2019-2020).

La combinaison de ces trois estimations, totalisant 199 631 milliers de dollars (206 022 milliers de dollars en 2019-2020), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 161 sites restants (51 sites en 2019-2020). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, Environnement et changement climatique Canada ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2021 et du 31 mars 2020. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (2,0 % en 2019-2020). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation de mars 2021 vont de 0,24 % (0,45 % en 2020) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 2,02 % (1,39 % en 2020) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passifs environnementaux (suite)

Nature et source (en milliers de dollars)	2021					2020				
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Recouvrement s estimatif	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Recouvrements estimatif
Sites militaires et anciens sites militaires ⁽¹⁾	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pratiques liées aux carburants ⁽²⁾	20	9	68 181	70 159	-	32	10	55 645	56 917	-
Installations maritimes / Sites aquatiques ⁽³⁾	198	84	128 737	133 853	-	12	7	147 491	152 216	-
Parcs et aires protégées ⁽⁴⁾	29	7	718	728	-	26	7	862	869	-
Bureaux / sites commerciaux ou industriels ⁽⁵⁾	15	2	1 995	2 037	-	7	2	2 024	2 075	-
Total	263	102	199 631 \$	206 777 \$	-	77	26	206 022 \$	212 077 \$	-

⁽¹⁾ Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires, où les activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisé pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽²⁾ Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

⁽³⁾ Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁴⁾ Contamination associée à l'exploitation et l'entretien des parcs et des régions protégées où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BPC et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

⁽⁵⁾ Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

Les efforts suivis du gouvernement concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

6. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde d'ouverture	35 473 \$	26 606 \$
Montants reçus		
Dons	1	1
Dépôts sur des projets à coûts partagés	15 448	19 581
Frais de permis d'immersion en mer	353	-
Revenus constatés	<u>(8 285)</u>	<u>(10 715)</u>
Solde de clôture net	<u>42 990 \$</u>	<u>35 473 \$</u>

7. Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

Environnement et Changement climatique Canada a conclu des contrats de location-acquisition d'espace et de matériel d'une valeur de 18 199 milliers de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 13 831 milliers de dollars au 31 mars 2021 (18 199 milliers de dollars de valeur et 13 103 milliers de dollars d'amortissement cumulé au 31 mars 2020). Les obligations pour les années à venir comprennent l'Université Carleton avec laquelle, le 13 octobre 2000, Environnement et Changement climatique Canada a conclu un accord stipulant qu'il louerait des espaces à bureaux et laboratoires pour le Centre national de la recherche faunique (CNRF), au coût annuel de 1 300 milliers de dollars en vertu d'un contrat de location-acquisition venant à échéance en 2027.

(en milliers de dollars)	<u>2021</u>
Exercice d'échéance	
2022	1 300 \$
2023	1 300
2024	1 300
2025	1 300
2026	1 300
2027 et les exercices ultérieurs	<u>1 300</u>
Total des versements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	7 800
Moins : intérêts théoriques (5,63%)	<u>1 333</u>
Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	<u>6 467 \$</u>

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

8. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés d'Environnement et Changement climatique Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2020-2021 s'élève à 69 982 milliers de dollars (66 675 milliers de dollars en 2019-2020). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2019-2020) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2019-2020) les cotisations des employés.

La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2021, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	27 266 \$	26 555 \$
Charge pour l'exercice	(559)	4 516
Prestations versées pendant l'exercice	(2 868)	(3 805)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	23 839 \$	27 266 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

9. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances d'Environnement et Changement climatique Canada :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Débiteurs – autres ministères et organismes	2 984 \$	9 189 \$
Débiteurs – parties externes ⁽¹⁾	223 089	20 590
Avances aux employés	485	514
Sous-total	226 558	30 293
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(201)	(139)
Débiteurs bruts	226 357	30 154
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(217 284)	(15 731)
Débiteurs nets	9 073 \$	14 423 \$

⁽¹⁾ Le Règlement sur le système de tarification fondé sur le rendement (STFR) est entré en vigueur le 1er janvier 2019 et s'est appliqué en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, à l'Île-du-Prince-Édouard et en partie en Saskatchewan, ainsi que par la suite au Yukon et au Nunavut le 1er janvier 2019. Le 31 mai 2020, en réponse aux circonstances extraordinaires de la pandémie de COVID-19, des modifications au Règlement STRF ont été apportées et ont reporté la date limite de soumission des rapports annuels et des rapports de vérification associés pour la période de conformité de 2019 du 1er juin 2020 au 1er octobre 2020. Les délais de compensation pour la même période de conformité ont été reportés au 15 avril 2021 pour le taux régulier court et au 15 juin 2021 pour le taux élevé court. Après déduction des unités de conformité soumises pour compensation, les redevances pour émissions excédentaires gagnées en vertu du Règlement sur les STFR pour l'année de conformité 2019 totalisaient 161,0 M\$. Au 31 mars 2021, 140,5 M\$ étaient toujours dus et sont comptabilisée sous Débiteurs - parties externes. Toutes les redevances sur les émissions excédentaires ont été reçues en avril 2021.

10. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks.

(en milliers de dollars)	2021	2020
Imprimés, livres, cartes et formulaires	18 \$	19 \$
Papeterie et fournitures de bureau	194	194
Fournitures de météorologie	16 570	16 355
Matériel électrique	42	56
Gaz comprimés et acétylène	6	2
Produits chimiques et connexes	5	5
Matériel scientifique et technique	859	830
Équipement de radar	3 659	3 524
Machinerie et matériel d'utilité générale	15	17
Équipement informatique	61	62
Matériel et approvisionnement de laboratoire	341	309
Véhicules tests	2 192	2 864
Total des stocks	23 962 \$	24 237 \$

Les stocks sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	20 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 30 ans
Véhicules	3 à 25 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail / de la vie utile

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

11. Immobilisations corporelles (suite)

Coût (en milliers de dollars)	2020	Acquisitions	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations	2021
Terrains	25 004 \$	117 \$	612 \$	-	25 733 \$
Bâtiments	257 757	-	11 358	132	268 983
Travaux et infrastructure	43 005	-	4 520	3 021	44 504
Matériel et outillage	489 082	9 044	13 891	12 692	499 325
Véhicules ⁽²⁾	42 301	3 593	(66)	642	45 186
Améliorations locatives	40 199	-	393	23 677	16 915
Actifs en construction ⁽¹⁾	211 761	64 376	(22 660)	373	253 104
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	18 199	-	-	-	18 199
	1 127 308 \$	77 130 \$	8 048 \$	40 537 \$	1 171 949 \$

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	2020	Amortissement	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations	2021
Bâtiments	161 831 \$	7 993 \$	-	91 \$	169 733 \$
Travaux et infrastructure	16 174	2 669	-	989	17 854
Matériel et outillage	385 142	23 153	7 942	11 078	405 159
Véhicules ⁽²⁾	31 542	2 058	(76)	629	32 895
Améliorations locatives	38 020	749	-	22 487	16 282
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	13 103	728	-	-	13 831
	645 812 \$	37 350 \$	7 866 \$	35 274 \$	655 754 \$

Valeur comptable nette (en milliers de dollars)	2020	2021
Terrains	25 004 \$	25 733 \$
Bâtiments	95 926	99 250
Travaux et infrastructure	26 831	26 650
Matériel et outillage	103 940	94 166
Véhicules ⁽²⁾	10 759	12 291
Améliorations locatives	2 179	633
Actifs en construction ⁽¹⁾	211 761	253 104
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	5 096	4 368
Valeur comptable nette	481 496 \$	516 195 \$

⁽¹⁾ Les actifs en construction incluent: bâtiments, ouvrages de génie, logiciels et autres constructions.

⁽²⁾ La catégorie des véhicules comprend: véhicules routiers et non routiers, aéronefs, laboratoires mobiles, navires et embarcations.

⁽³⁾ Les ajustements comprennent les actifs en construction de (22 803) milliers de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif, des investissements additionnels et réductions de coûts pour une valeur comptable nette qui s'établit à 182 milliers de dollars.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

12. Obligations contractuelles et droits contractuels

a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités d'Environnement et Changement climatique Canada peuvent donner lieu à des contrats pluriannuels importants et des obligations en vertu desquels Environnement et Changement climatique Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert ou l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

(en milliers de dollars)	Contrats de location-exploitation	Paiements de transfert	Immobilisations corporelles	Autres	Total
2022	-	646 531 \$	28 125 \$	2 944 \$	677 600 \$
2023	18 000	190 555	9 607	2 920	221 082
2024	18 000	94 861	-	2 920	115 781
2025	18 000	4 910	-	2 920	25 830
2026	18 000	-	-	2 920	20 920
2027 et ultérieurs	342 000	-	-	-	342 000
Total	414 000 \$	936 857 \$	37 732 \$	14 624 \$	1 403 213 \$

b) Droits contractuels

Les activités d'Environnement et Changement climatique Canada comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Ils comprennent principalement les locations de biens, les redevances et les ventes de biens et de services. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	Location de biens	Redevances	Ventes de biens et de services	Autres	Total
2022	-	-	8 369 \$	-	8 369 \$
2023	-	-	-	-	-
2024	-	-	-	-	-
2025	-	-	-	-	-
2026	-	-	-	-	-
2027 et ultérieurs	-	-	-	-	-
Total	-	-	8 369 \$	-	8 369 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

13. Passifs éventuels et actifs éventuels

a) Passifs éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. Il existe deux catégories de passif éventuel :

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès d'Environnement et Changement climatique Canada dans le cours normal des activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Environnement et Changement climatique Canada a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction demeurent nul au 31 mars 2021.

b) Actifs éventuels

Environnement et Changement climatique Canada a conclu une entente de principe en 2018-2019 en vue de négocier un règlement relatif à l'assainissement d'un terrain loué. Bien que le montant réclamé dans cette action soit significatif, le résultat n'est pas déterminable.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Environnement et Changement climatique Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlé en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères :

Au cours de l'exercice, Environnement et Changement climatique Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, services juridiques et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2021	2020
Installations	47 889 \$	49 717 \$
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires	62 081	62 547
Indemnisation des accidentés du travail	759	826
Services juridiques	805	694
Total	111 534 \$	113 784 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, les services informatiques offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes:

(en milliers de dollars)	2021	2020
Débiteurs	2 984 \$	9 189 \$
Créditeurs	31 409	22 892
Charges	234 936	251 110
Revenus	23 414	26 458

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

15. Transferts à destination/en provenance d'autres ministères

Au cours de l'année, Environnement et Changement climatique Canada a reçu et a transféré des immobilisations corporelles avec les ministères de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Pêches et Océans et la Gendarmerie royale du Canada pour un résultat net de 3 \$ (-281 452 \$ en 2019-2020) sur la situation financière nette ministérielle affectant les catégories véhicules ainsi que matériel et outillage. Environnement et Changement climatique Canada a également transféré des avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire pour un résultat net de 103 280 \$ (-131 673 \$ en 2019-2020) sur la situation financière nette ministérielle.

(en milliers de dollars)	<u>2021</u>
Actifs :	
Immobilisations corporelles (note 11)	0 \$
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire	103
Total des actifs transférés	<u>103</u>
Ajustement à la situation financière nette ministérielle	<u><u>103 \$</u></u>

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

16. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes d'Environnement et Changement climatique Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par résultats stratégiques, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Prendre des mesures visant la croissance propre et les changements climatiques	Prévention et gestion de la pollution	Préservation de la nature	Prévisions des conditions météorologiques et environnementales	Services internes	2021	2020
Exploitation et administration							
Salaires et avantages sociaux des employés	74 408 \$	265 281 \$	143 337 \$	210 290 \$	199 127 \$	892 443 \$	846 317 \$
Services professionnels et spécialisés	9 178	48 295	17 974	12 400	24 717	112 564	116 719
Installations	4 087	17 411	7 974	13 487	11 614	54 573	54 209
Amortissement des immobilisations corporelles	786	19 241	3 117	10 012	4 194	37 350	40 408
Autres services sous contrat	836	4 775	2 632	7 366	5 374	20 983	27 217
Matériel et fournitures	313	5 525	2 821	4 001	2 220	14 880	21 438
Locations	350	904	2 264	6 131	26 925	36 574	27 743
Voyages	95	360	624	2 814	53	3 946	30 109
Matériel et équipement	464	4 248	4 943	4 686	6 762	21 103	11 016
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	93	2 295	391	1 315	571	4 665	3 185
Ajustements du passif environnemental	-	(6 391)	-	-	-	(6 391)	(7 589)
Réparation et entretien de l'équipement	36	7 641	887	4 590	688	13 842	11 964
Frais postaux	95	485	825	915	351	2 671	3 866
Services d'information – communications	504	1 720	859	220	2 928	6 231	6 120
Télécommunications	265	327	430	835	4 114	5 971	4 438
Frais et perceptions pour une affectation spéciale	-	3 705	4	-	-	3 709	3 757
Passifs éventuels	-	-	-	-	86	86	22 143
Autres	(62)	2 828	819	4 501	365	8 451	11 718
Total des frais d'exploitation et d'administration	91 448	378 650	189 901	283 563	290 089	1 233 651	1 234 778
Paiements de transfert							
Organismes à but non lucratif	25 881	35 237	109 977	1 434	-	172 529	161 723
Autres pays et organismes internationaux	18 973	689	1 324	3 980	-	24 966	23 720
Autres niveaux de gouvernement au Canada	214 211	1 969	82 594	97	-	298 871	188 857
Autres paiements à des particuliers	5	-	202	21	-	228	299
Industrie	152 509	2 096	384	-	-	154 989	104 618
Total des paiements de transfert	411 579	39 991	194 481	5 532	-	651 583	479 217
Total des charges	503 027	418 641	384 382	289 095	290 089	1 885 234	1 713 995
Revenus							
Ventes de biens et services	200	9 459	4 265	49 219	1 017	64 160	79 006
Autres revenus	161 026	69 380	572	7 135	88	238 201	224 808
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(161 023)	(2 083)	(1 690)	(5 258)	(322)	(170 376)	(8 833)
Total des revenus	203	76 756	3 147	51 096	783	131 985	294 981
Coût de fonctionnement net	502 824 \$	341 885 \$	381 235 \$	237 999 \$	289 306 \$	1 753 249 \$	1 419 014 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

17. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conforme à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Environnement et Changement climatique Canada

Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2020-2021

Environnement et Changement climatique Canada

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2020-2021

Table des matières

1. Introduction	32
2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada	32
2.1 Gestion du contrôle interne	32
2.2 Ententes de service relatives aux états financiers	32
3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2020-2021	33
3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés	33
3.2 Programme de surveillance continue.....	33
4. Plan d'action du ministère pour le prochain exercice et les exercices subséquents	34

Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction

1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme d'ECCC se trouvent dans le dernier [Rapport sur les résultats ministériels](#) et le [Plan ministériel](#) en vigueur.

2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada

2.1 Gestion du contrôle interne

ECCC est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par la sous-ministre, a été adopté et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs du ministère liés à la gestion du contrôle dans leurs secteurs de responsabilité;
- un code de valeurs et d'éthique;
- la communication et la formation continues concernant les exigences législatives, et les politiques et les procédures en vue d'une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- un processus d'attestation financière interne à l'appui de la certification par la sous-ministre et par la dirigeante principale des finances, par lequel les cadres supérieurs du ministère qui se rapportent à la sous-ministre attestent qu'ils ont mis en œuvre et maintenu un système de contrôle interne en matière de gestion financière (CIGF) axé sur le risque dans leurs secteurs de responsabilité;
- un programme de gestion des risques de fraude conçu pour protéger les ressources du ministère contre la fraude, le gaspillage et l'abus au moyen d'un cadre de prévention et de détection; et
- la surveillance de la gestion du contrôle interne, au moins deux fois par année, et des mises à jour régulières à cet effet, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action connexes à la sous-ministre et aux cadres supérieurs du ministère et, le cas échéant, au Comité ministériel d'audit.

Le Comité ministériel d'audit fournit des conseils à la sous-ministre quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

2.2 Ententes de service relatives aux états financiers

ECCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes en matière de services communs

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de fournir des services de gestion des locaux et d'administrer l'approvisionnement en biens et en services, et les paiements en salaires conformément à la délégation de pouvoirs d'ECCC. SPAC administre également les systèmes centraux du receveur général utilisés pour émettre des chèques au nom du ministère. ECCC se fie sur l'efficacité du système de paye Phénix de SPAC et des activités et pratiques connexes;
- Services partagés Canada (SPC) fournit des services d'infrastructure de technologie de l'information à ECCC dans les domaines des centres de données et des réseaux. La portée et les responsabilités sont abordées dans l'accord interministériel entre SPC et ECCC;
- Le ministère de la Justice Canada fournit des services juridiques à ECCC;
- Le Service des poursuites pénales du Canada fournit des services de poursuite à ECCC; et
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit des services liés à l'assurance de la fonction publique aux employés d'ECCC et administre de façon centralisée le versement de la part des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés au nom d'ECCC.

Arrangements particuliers

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fournit à ECCC une plateforme du système financier SAP permettant de saisir et de déclarer toutes les transactions financières. Dans le cadre de cette entente, ECCC se fie à AAC pour gérer certains contrôles et procédures informatiques (sécurité, configuration, gestion du changement, continuité des opérations) et aussi diverses fonctions relatives aux données de base dans SAP.

Les lecteurs de cette annexe peuvent se reporter aux annexes des déclarations de responsabilité de la direction des organisations susmentionnées pour mieux comprendre les systèmes de CIRF relativement à ces services particuliers.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2020-2021

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2020-2021	
Plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État d'avancement
Gestion des dépenses (GD) - Charges d'exploitation (CIRF et CIGF)	Activité en cours de réalisation, comme prévu
Attestation de la Dirigeante principale des finances (DPF) pour les présentations au Cabinet (CIGF)	Activité réalisée comme prévu ; des mesures correctives sont entreprises
Planification des investissements (CIGF)	Activité réalisée comme prévu ; des mesures correctives sont entreprises
Planification, budgétisation et prévisions (CIGF)	Activité en cours de réalisation, comme prévu
Établissement des coûts (CIGF)	Activité en cours de réalisation, comme prévu

ECCC a continué de faire progresser ses principaux processus d'affaires de CIGF afin d'atteindre l'étape de « surveillance continue » d'ici 2023-2024, conformément aux attentes du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG). Les principales conclusions et les ajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés ci-dessous.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés

Depuis que la pandémie a été déclarée, ECCC a pris des décisions clés et mis en œuvre d'importantes stratégies dans le domaine de la gestion financière en se concentrant sur la modernisation et le renforcement aussi rapide que possible de la prestation et de l'efficacité des services financiers. Cette approche comportait un risque inhérent qu'ECCC a accepté afin de mettre en œuvre immédiatement certaines méthodes qui se poursuivront, même au-delà de la pandémie.

Dans le cadre de sa stratégie d'atténuation des risques et en tant que pratique exemplaire, ECCC a continué d'évaluer ses risques et a ajusté ses contrôles clés au fur et à mesure que les impacts de la pandémie de COVID-19 sur l'environnement de contrôle continuaient d'évoluer, en :

- examinant les plans de reprise après sinistre et consignait les leçons apprises pour aider le ministère à passer de la résolution de crise à la reprise des activités;
- évaluant les changements apportés à la gouvernance, à la gestion des risques et aux contrôles internes, y compris ceux liés à l'affectation des ressources et à la gestion financière en période d'incertitude budgétaire, à la délégation de pouvoirs et à la structure hiérarchique;
- examinant l'adéquation des procédures de surveillance établies dans les secteurs touchés pour une surveillance renforcée. À ce titre, ECCC a établi son cadre de CIGF, y compris une mise à jour de celui du CIRF, conformément au Cadre de gestion intégrée du risque d'ECCC récemment actualisé et à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor;
- demeurant vigilant quant aux vulnérabilités potentielles en matière de fraude financière pendant la pandémie, y compris l'assouplissement des limites monétaires et l'accès à distance aux systèmes financiers; et
- documentant et communiquant les résultats de l'évaluation des processus et des contrôles et en supportant les responsables des processus d'affaires et la haute direction à les traiter.

3.2 Programme de surveillance continue

En 2020-2021, ECCC a suivi son plan cyclique de surveillance continue des CIGF et a procédé à l'évaluation des processus opérationnels suivants: GD - Charges d'exploitation, Planification des investissements, Attestation de la DPF pour les présentations au Cabinet, Planification, budgétisation et prévisions et Établissement des coûts.

GD - Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent les processus liés aux CIRF suivants : Règlements interministériels; Approvisionnement au paiement; Voyage; Administration des cartes d'acquisition et des cartes de parc automobile; et Délégation des pouvoirs de dépenser et des pouvoirs financiers. À ECCC, ces types de dépenses font l'objet d'une vérification de compte trimestrielle. Un programme de sensibilisation à la vérification des comptes est en place et contribue à la communication des résultats trimestriels aux gestionnaires délégués.

Cette année, des évaluations approfondies des processus clés ont été réalisées afin d'améliorer les contrôles relatifs aux charges d'exploitation, notamment en raison du contexte de la pandémie de COVID-19. À ce titre, ECCC a mis à jour son approche liée à

- l'efficacité de la séparation des tâches reliée aux dépenses et aux pouvoirs financiers;
- l'utilisation de la délégation des pouvoirs financiers et des pouvoirs de dépenser;
- l'achat d'équipement et fourniture pour le travail à distance pour s'assurer que les employés d'ECCC soient bien équipés en situation de télétravail; et
- l'approbation des paiements sur les cartes d'achat du gouvernement.

Planification des investissements

Le ministère a atteint le statut de surveillance continue pour la Planification des investissements, suite aux tests d'efficacité de la conception et d'efficacité opérationnelle effectués en 2020-2021.

Un plan a été élaboré pour renforcer la gouvernance du processus de Planification des investissements et assurer la conformité à la *Politique sur la planification et la gestion des investissements* du Conseil du Trésor, afin d'élaborer une stratégie, d'assurer une surveillance et de recommander des affectations de budget en immobilisation à la structure de gouvernance appropriée d'ECCC.

Attestation de la DPF pour les présentations au Cabinet

Le ministère a atteint le statut de surveillance continue pour l'Attestation de la DPF pour les présentations au Cabinet, suite aux tests d'efficacité opérationnelle effectués en 2020-2021.

L'amélioration de la documentation et de la communication relative aux rôles et responsabilités propres aux sous-processus des présentations au Conseil du Trésor et des mémoires au Cabinet se poursuit.

Planification, budgétisation et prévisions et Établissement des coûts

Les évaluations des processus de Planification, budgétisation et prévisions ainsi que d'Établissement des coûts se poursuivent afin d'atteindre le stade de la surveillance continue d'ici 2023-2024, conformément aux attentes du CRG.

4. Plan d'action du ministère pour le prochain exercice et les exercices subséquents

En 2016 et conformément aux résultats de l'évaluation du CRG, ECCC a atteint l'état de surveillance continue sur tous les processus liés au CIRF. Depuis, ECCC a mis en place un programme de surveillance continue fondé sur les risques et mené une évaluation annuelle basée sur les risques afin de surveiller l'efficacité de son CIRF. En 2018, la portée de cette surveillance a été étendue à son CIGF et ECCC prévoit atteindre l'état de surveillance continue d'ici 2024, conformément aux attentes établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

La surveillance continue implique de :

- se servir d'une approche basée sur les risques;
- évaluer régulièrement l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes conformément au plan de surveillance; et
- déterminer si des actions doivent être prises pour remédier aux lacunes.

La surveillance continue des contrôles internes commence dès que le ministère a finalisé son plan d'évaluation des contrôles initial. Ce plan implique de:

- documenter les contrôles;
- tester l'efficacité de la conception; ainsi que l'efficacité du fonctionnement; et
- mettre en oeuvre un plan d'action de la gestion pour remédier aux lacunes ou aux faiblesses.

Le plan quinquennal de surveillance continue axé sur les risques d'ECCC est cyclique et repose sur les résultats de l'évaluation des risques de 2020-2021 des processus de CIGF (y compris les processus de CIRF), les priorités du ministère, les ressources disponibles, la charge de travail et d'autres facteurs, tels que le contexte de la pandémie de COVID-19, ayant une incidence sur le plan.

Par conséquent, comme commencé à la fin de l'année dernière, le ministère a déterminé comment la pandémie a affecté l'environnement de contrôle et a effectué une évaluation descendante du CIGF, incluant le CIRF, et des processus clés, en mettant l'accent sur les contrôles qui sont essentiels. L'évaluation des risques de cette année a résulté à considérer la plupart des composantes du processus de Gestion des dépenses comme étant à risque plus élevé en raison des mesures et processus provisoires mis en oeuvre pendant la pandémie de COVID-19.

Plan cyclique de surveillance continue					
Secteurs de contrôle clés	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Contrôles au niveau de l'entité (CIRF)	Non	Oui	Oui	Non	Non
Contrôles généraux de la technologie de l'information (CIRF)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Gestion des dépenses - Administration de la paye (CIGF et CIRF)	Non	Non	Non	Non	Oui
Gestion des dépenses - Charges d'exploitation (CIRF)	Oui	Non	Non	Non	Non
Gestion des dépenses - Dépenses en capital (CIRF)	Non	Non	Oui	Oui	Non
Gestion des dépenses - Subventions et contributions (CIRF)	Non	Non	Oui	Oui	Non
Revenus, comptes débiteurs et recettes (CIRF)	Non	Non	Non	Oui	Oui
Planification, budgétisation et prévisions (CIGF)	Oui	Oui	Non	Non	Non
Établissement des coûts (CIGF)	Non	Oui	Oui	Non	Non
Planification des investissements (CIGF)	Non	Non	Non	Non	Oui
Évaluation CIGF de la Gestion des dépenses (CIGF et CIRF)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Surveillance des plans d'action de la direction du CIGF, y compris CIRF	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Le ministère continuera à prioriser et réaligner ses évaluations du CIGF de façon à soutenir l'organisation vers son passage à une nouvelle normalité.